



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-et-Marne
Circonscription de Chaumes-en-Brie

PRIMAIRE DANIEL BALAVOINE
4 rue des mésanges
77610 NEUFMOUTIERS-EN-BRIE

Procès-verbal du Conseil d'école
Année scolaire 2025/ 2026

Tél : 01.64.42.88.41	<input type="checkbox"/> Maternelle	<input checked="" type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre	Date
Courriel : Ce.0770843Y@ac-creteil.fr	<input type="checkbox"/> Elémentaire	<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre	Le 04 /11 /2025
	<input checked="" type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre	De 18 H 37 à 19H 43
	<input type="checkbox"/> extraordinaire		
Directeur/trice	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Delarue		
IEN ou son représentant	<input type="checkbox"/> M. Bécourt		
Enseignant(e)s de l'école	<input checked="" type="checkbox"/> Mme DORANTE <input checked="" type="checkbox"/> Mme AFCHAIN <input checked="" type="checkbox"/> Mme FOOS <input checked="" type="checkbox"/> Mme BARDY	<input checked="" type="checkbox"/> MME QUÉLIN <input checked="" type="checkbox"/> Mme SLOSSE <input checked="" type="checkbox"/> Mme LAMENDOUR <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Membres du RASED	<input type="checkbox"/> Mme Bars-Valeyre	<input type="checkbox"/>	
DDEN	<input type="checkbox"/> M. Gras		
Parents élus	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Domin <input checked="" type="checkbox"/> Mme Ursulet <input checked="" type="checkbox"/> Mme Mateos <input checked="" type="checkbox"/> Mme Weissbrodt <input checked="" type="checkbox"/> Mme Tollet	<input checked="" type="checkbox"/> Mme Da Silva <input checked="" type="checkbox"/> M. Louis	
Le maire ou son représentant	<input checked="" type="checkbox"/> Mme De Greef		
Conseiller municipal	<input type="checkbox"/>		
Autres membres invités	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<u>Absent(es)</u> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<u>Absent(es) excusé(es)</u> <input checked="" type="checkbox"/> M. Bécourt <input checked="" type="checkbox"/> M. Pouillot	<input type="checkbox"/>	
Président(e) de séance : Mme Delarue	Secrétaire de séance : Mme Afchain		

ORDRE DU JOUR
du 1^{er} conseil d'école

1. Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école
2. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves et actions de la FCPE
3. Organisation pédagogique de l'école : Effectifs, classes, enseignants...
4. Vote et approbation du règlement intérieur de l'école
5. Sécurité et hygiène : Exercice d'évacuation n°1, PPMS, PPMS attentat.
6. Projet d'école
7. Vie de l'école
8. Le programme PHARE
9. Coopérative.
10. Travaux
11. Dates et horaires des prochains conseils d'école.

La séance débute à : 18h37

La directrice propose un tour de table pour se présenter.

1. Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école

- Composition :

Le conseil d'école réunit les représentants de la communauté éducative.

Dans chaque école, le conseil d'école est composé des membres suivants :

- la directrice de l'école, présidente
- le maire ou son représentant
- un conseiller municipal désigné par le conseil municipal
- les enseignants de l'école et les enseignants remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil
- les enseignants du réseau d'aides spécialisées
- les représentants des parents d'élèves en nombre de égal à celui des classes de l'école, élus selon les modalités fixées par arrêté du ministre chargé de l'éducation. Un parent d'élève titulaire absent peut-être remplacé par un parent suppléant appartenant à la même liste
- le délégué départemental de l'Éducation Nationale
- l'Inspecteur de l'Éducation Nationale assiste de droit aux réunions.

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres.

La présidente, après avis du conseil, peut inviter une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.

Les suppléants des représentants des parents d'élèves peuvent assister aux séances du conseil d'école.

- Périodicité

Le Conseil d'Ecole se réunit au moins une fois par trimestre, et la 1ère fois obligatoirement dans les quinze jours suivant la proclamation des résultats des élections.

Peuvent s'ajouter des conseils d'école extraordinaires à l'initiative de la directrice, du maire ou de la moitié de ses membres.

- Attributions :

Le Conseil d'Ecole est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le conseil d'Ecole, sur proposition de la directrice d'école :

- Vote le règlement intérieur de l'école
- Etablit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire
- Dans le cadre du projet d'école, donne tous avis et toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.
- Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école
- Adopte le projet d'école
- Donne son accord sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège

Il reçoit une information sur l'organisation des aides spécialisées.

A l'issue de chaque séance, un procès-verbal est dressé, signé par la Présidente, contre signé par le secrétaire de séance et consigné dans un registre conservé à l'école. Un exemplaire du procès-verbal est transmis à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et au maire par voie électronique. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves (sur le tableau d'affichage extérieur).

2. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves et présentation des actions/ évènements

L'élection s'est déroulée vendredi 10 octobre 2025 exclusivement par correspondance. Il n'y avait qu'une seule liste. Le taux de participation est de 66,28%, un chiffre en hausse par rapport à l'an passé. Pour rappel : 61,81 % en 2024, 48,39 % 2023 , 57, 96 % en 2022 40,25 % en 2021 et 49,28 % en 2020.

En détail :

- électeurs inscrits: 261
- votants : 173
- bulletins blancs ou nuls : 25
- suffrages exprimés: 148
- taux de participation de 66,28 %

Nous remercions les parents d'élèves pour leur participation à la préparation du matériel de votes et leur participation au dépouillement. La liste FCPE est élue pour 1 an jusqu'aux prochaines élections des RPE.

Présentation des actions / évènements pour cette année:

Nous donnons la parole à Mme URSULET qui fait part des actions, évènements des représentants de parents d'élèves.

- 16 novembre - Brunch des parents
- vente chocolats de Noel
- les lutins reviendront à l'école cette année : *l'équipe enseignante indique qu'elle aura besoin de deux co-élémentaire et hall maternelle*)
- 5 décembre matin - distribution chocolat et clémentine aux enfants pour la St Nicolas
- 6 décembre - participation marché de Noel du Village avec vente de sapins, cookies et pains d'épices - l'occasion peut-être de refaire un stand avec les plantes et créations des enfants.
- 19 décembre -goûter de Noël à valider et vente de pains d'épices pour les fêtes
- 9 janvier - goûter galette des rois
- 13 février - goûter chandeleur et mardi gras (peut-être un concours du plus beau déguisement à la sortie de l'école)
- vente chocolats de Pâques
- 3 avril - distribution chocolats aux enfants
- 10 mai tournois de foot parents/enfants
- diffusion d'un match coupe du monde (à valider)
- kermesse : *la date du 26 juin est proposée, la date sera confirmée par l'école*
- plusieurs gouters se feront sur la période printemps/été (à confirmer)
- Participation à la sortie des CM2 (Londres en attente de confirmation) à hauteur de 1500 euros

3. Organisation pédagogique de l'école : Effectifs, classes, enseignants...

L'école compte un effectif de 188 élèves.

PS : 29 élèves MS: 25 élèves GS: 19 élèves CP : 25 élèves CE1 : 29 élèves
CE2 : 23 élèves CM1 : 15 élèves CM2 : 21 élèves

Les élèves sont répartis dans 8 classes:

PS/MS	12/13	25	Mme Foos
PS/MS	12/13	25	Mme Afchain
PS/GS	5/19	24	Mme Dorante
CP/CE1	14/9	23	Mme Lamendour
CP/CE1	13/10	23	Mme Huron
CE1/CE2	10/14	24	Mme Quélin
CE2/CM1	8/15	23	Mme Slosse
CM2		21	Mme Delarue et Mme Bardy

4. Vote et approbation du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur a été envoyé aux membres du conseil d'école au préalable.

Nous avons indiqué la présence d'un passeport collé dans le cahier de liaison qui permettent de faire le lien entre les différents espaces de l'école où les mêmes valeurs sont à respecter (classe/ couloir/cantine/accueil/étude ...) . Toute personne de l'équipe : enseignants, Atsems, animateurs,

Les RPE indiquent que certains parents font des manoeuvres et qu'on peut se questionner sur la sécurité pour les enfants.

Un message sur l'ENT sera diffusé pour appeler à la vigilance des conducteurs pour l'entrée des élèves du côté élémentaire.

6. Projet d'école

Il s'articule autour de quatre grandes orientations :

- Du graphisme à la copie : apprendre à écrire efficacement ;
- Des J.O. à l'école : développer la pratique sportive au quotidien ;
- Pratique ludique des mathématiques : s'investir davantage dans l'apprentissage des mathématiques grâce au jeu et aux projets collaboratifs
- Parcours citoyen pour aider l'élève à mieux connaître son environnement pour s'ouvrir au monde : engager les enfants dans leur futur rôle de citoyen éclairé (éco citoyen)

7. Vie de l'école

- Toutes les classes travaillent autour d'un même thème: les nuances.
- Du 8 au 19 septembre 2025, les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 ont passé les évaluations nationales (français et mathématiques) ; Ces évaluations standardisées offrent des points de repère communs à toutes les écoles et permettent non seulement de répondre à la difficulté scolaire avant qu'elle ne s'enracine mais aussi de suivre le parcours des élèves durant leur scolarité à l'école élémentaire.

Les résultats ont été transmis aux parents de manière individuelle ; les résultats ont fait l'objet d'une première analyse par les enseignants en conseil de maitres et de cycles. Cette analyse a permis notamment l'organisation des APC: activités pédagogiques complémentaires.

- Le photographe est venue le jeudi 2 octobre et les commandes se font en ligne jusqu'au 9 novembre
- Les activités nautiques à la piscine de Fontenay Trésigny ont eu lieu en première période avec des séances quotidiennes pour les élèves de CP/CE1/CE2/ et de CM2.
- Les élèves des classes de PS/MS se sont rendus à la bibliothèque. Les élèves des autres classes se rendront à la bibliothèque en novembre et/ou décembre pour un temps de lecture autour d'un thème choisi par l'enseignant.
- Le 12 octobre, les élèves de maternelle ont fait la journée sur la couleur rouge. Les enseignants ont regroupé les enfants par niveau autour d'ateliers dans les 3 classes. Les enseignantes reproduiront ces actions chaque mois en fonction de la couleur choisie.
- La première Grande Lessive pour l'école a eu lieu le 16 octobre 2025. Elle avait pour invitation "Nuit et jour, réfléchir les lumières ! » . Toutes les classes de l'école ont participé et ont affiché leurs créations.
- Vendredi 17 octobre : fête de l'automne et des sorcières/sorciers, journée déguisée avec goûter partagés en élémentaire et dans les classes en maternelle
- La Communauté de Communes du Val Briard offrent un spectacle dans l'année à chaque élève. Les élèves de CP/CE1, de CE1/CE2 et les CE2 de la classe des CE2/CM1 iront le 7 novembre à l'Envolée pour voir « Le Roi et L'Oiseau » », qui s'inscrit dans le parcours éducatif de l'élève.
- Les élèves de maternelle feront une ballade automnale dans la commune, si le temps le permet, le jeudi 6 novembre.

- Les élèves volontaires de CM1 et de CM2 participeront à la commémoration du 11 novembre . Une demande nous est parvenue quant à l'horaire. Nous savons que l'ordre de passage se fait en fonction d'autres communes, cependant l'équipe et certains parents se demandent si un roulement serait possible.
- Marché de Noël: les classes de l'école travaillent ensemble en éducation musicale afin de faire une représentation le samedi 6 Décembre.
- L'outil de communication commun et utilisé par toutes les classes, est Beneylu School (outil financé par la mairie, imposé sur la circonscription). Il a été mis en place assez tardivement. Les parents peuvent accéder à cet outil grâce à leur compte educonnect.
- Le premier LSU sera consultable en ligne sur le site educonnect en février 2026 et le deuxième LSU, en juin 2026. La remise des bilans sera faite de manière individuelle aux parents qui le souhaitent par la demande d'un rendez-vous. Si les enseignants estiment qu'un rendez-vous est nécessaire, ils contacteront les parents concernés.
- Jeudi 6 novembre aura lieu la journée bleue, NON au harcèlement, pour lutter contre le harcèlement. Des supports ont été choisis par les enseignants pour travailler avec les élèves d'élémentaire.
- Les classes de maternelle sont inscrites au 37ème prix des Incorruptibles ainsi que la classe des CM2 pour découvrir plusieurs livres et choisir leur livre préféré.
- L'équipe échange sur les possibilités de sorties en lien avec le thème de l'école.
- Un voyage pour les CM2 est en cours de préparation pour trois jours au mois de juin (plusieurs devis)

8. Le programme PHARE

Notre école a acquis pour l'année scolaire 2025 le niveau 1 - engagement du programme Phare.

Mise en place de la méthode de préoccupation partagée.

Les bases de la méthode: c'est une approche non blâmante.

L'intervenant adopte volontairement une attitude empathique. Il ne blâme pas les intimidateurs, ne punit pas, ne culpabilise pas.

Il montre qu'il est préoccupé par la situation de l'élève cible de l'intimidation.

Elle prend la forme d'une série de rencontres individuelles avec les intimidateurs.

Le harcèlement étant par nature un phénomène de groupe, l'objectif de la méthode est de défaire l'effet de groupe en réindividualisant chacun de ses membres.

Si le protocole, une fois mis en place, excèdent un certain délai, ou que la situation n'a pas connu d'amélioration, la famille est invitée à une équipe éducative afin de trouver une solution .

Elle s'applique sans informer les parents des enfants auteurs et témoins et les entretiens peuvent être menés par une personne ressource de l'inspection. MME Mattei, est la référente à l'Inspection. Les parents de l'élève victime sont soutenus et assurés de la protection de leur enfant.

9. Coopérative.

Pour ce début d'année une levée de fond a été faite et nous remercions les parents qui ont pu participer financièrement. Les dons s'élèvent à 1490,00 euros. L'argent servira à financer les différents projets de classe et d'école de l'année scolaire ainsi qu'une partie des sorties scolaires. Le solde était de 2560,34 euros, le 30/09/2025.

10. Travaux

- Les services techniques sont intervenus pendant les grandes vacances et ont fait les réparations demandées: les jeux du côté maternelle / les copeaux, les différents petits travaux ont été effectués
- La sonnette sous le préau ne sert à rien et on peut l'enlever. *La mairie nous indique qu'il sera possible de mettre une cloche dans la cour de maternelle et une autre dans la cour des élémentaires.*
- Le sol autour de la table de ping pong a été modifié
- Les vélos du côté de la maternelle ont été rangés car ils sont dangereux pour les élèves.
- Les ronces
- Pourrait-on réutiliser l'hôtel à insectes comme rangement à outils: vérifier la toiture/ mettre un shingle (bardeau bitumé)
- Demande pour vérifier continuellement les ronces
- Les bio seaux sont à relancer

11. Dates et horaires des prochains conseils d'école

- 2ème conseil d'école : 13 mars 2026 à 18h30
- 3ème conseil d'école : 12 juin 2026 à 18h30

Fin de séance À 19H43.

